

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2014**

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 28 mai 2014 s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 4 juin 2014, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Michel CHAMBRIN, Maire.

Étaient présents : Mr Michel CHAMBRIN, Mme Audrey RUGA, Mr Sylvain NAUDET, Mr André VILLARD, Mme Chantal IMBAULT, Mr Yves GAÏTANAROS, Mr Michel TEIXEIRA, Mme Isabelle MARQUES, Mme Roselyne LACOMBE, Mme Christiane BERTHEAU, Mr Philippe FOUCHER.

Excusés : Mme Gwendoline DAVID (pouvoir à Mme Audrey RUGA), Mr Auguste DA SILVA, Mr Pierre COISON, Mr Daniel CHAIN.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de votants :	12

Monsieur Sylvain NAUDET a été nommé secrétaire de séance.

Mr Philippe FOUCHER rejette le compte rendu de la séance du 28 avril 2014. Les délibérations ne lui semblent pas sincères et devraient présenter de façon nominative les différents suffrages exprimés.

Les prochaines délibérations seront rédigées comme précédemment. La nomination des suffrages exprimés n'est nullement obligatoire.

Le compte rendu est approuvé à 11 voix pour.

Les membres du Conseil, ont examiné les points suivants :

I- DELIBERATIONS :

1) Désignation des membres pour la CLECT:

Le conseil municipal, sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 11 voix pour et 1 abstention les membres au CLECT :

Mr Michel CHAMBRIN - Titulaire
Mr Sylvain NAUDET - Suppléant

2) Mission Locale - Participation 2014:

Le conseil municipal, sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 11 voix pour et 1 abstention la participation financière pour la Mission Locale à 674,00 € correspondant à 0,46 € par habitant, pour l'année 2014.

3) Rapport sur l'Eau 2013 :

Le conseil municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 11 voix pour et 1 abstention, le rapport qui lui est présenté.

4) Rapport sur l'Assainissement 2013 :

Le conseil municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 11 voix pour et 1 abstention, le rapport qui lui est présenté.

5) Désignation d'un élu référent - Sécurité Routière :

Le conseil municipal, sous la présidence de Mr le Maire, décide à l'unanimité la désignation de Mr Yves GAÏTANAROS comme référent auprès de la Sécurité Routière.

6) Désignation des membres au CLAD :

Le conseil municipal, sous la présidence de Mr le Maire, approuve à l'unanimité les membres au CLAD :

Mr Sylvain NAUDET - Titulaire

Mr Michel TEXEIRA - Suppléant

7) Règlement et tarifs de l'Accueil de Loisirs Rentrée scolaire 2014/2015 :

Après avoir entendu l'exposé de Mme Audrey RUGA, le conseil municipal approuve à 10 voix pour et 2 abstentions, le règlement et les tarifs de l'accueil de loisirs pour la rentrée scolaire de 2014/2015.

II- DEVIS :

Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour retenir les établissements BELLIER, pour la prestation du 13 juillet 2014 - Spectacle pyrotechnique.

Après étude du devis de la société BODET, pour la mise en conformité des cloches, le conseil municipal décide d'ajourner cette décision afin d'établir un comparatif avec d'autres sociétés.

III- AFFAIRES DIVERSES :

Mr le Maire donne lecture du courrier de l'Association les Pionniers et caravelles. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas allouer de subvention.

IV - TOUR DE TABLE :

Mr Sylvain NAUDET informe le conseil municipal que le site internet de la Mairie est en cours et qu'il devrait être fonctionnel à la rentrée. D'autre part, Mr NAUDET travaille sur l'utilisation des salles en termes de location.

Mme Audrey RUGA informe le conseil municipal de l'avancement concernant l'organisation du rythme scolaire et la nécessité de trouver des animateurs et/ou bénévoles pour les temps d'accueil.

Elle souhaiterait que l'ASLH pour les temps du mercredi soit transféré à l'école maternelle afin de disposer du matériel et des salles adéquates.

Mr André VILLARD informe le conseil municipal que, lors de la dernière commission des travaux, un état des lieux des travaux sur l'ensemble des communes a été établi, de gros travaux sont à prévoir en terme de toiture et de goudronnages. A ce propos, Mr Sylvain NAUDET émet l'idée de faire établir un état des lieux des propriétés bâties et non bâties.

Il fait part de son dépôt de plainte auprès de la gendarmerie suite à l'endommagement du défibrillateur d'Allainville en Beauce.

Il informe le conseil municipal, qu'un administré d'Allainville en Beauce souhaiterait acquérir un bout de terrain d'environ 25 m² appartenant à la commune.

Mr Yves GAÏTANAROS, informe le conseil municipal qu'il a reçu lors de sa permanence en Mairie de St Peravy, plusieurs administrés.

Mr Yves GAÏTANAROS a soulevé les points suivants :

- Revoir la signalisation sur St Pérvy-Epreux et notamment la remise en place d'un panneau de sens interdit ;
- Remettre en état le terrain attenant à la Mairie afin d'en faire un lieu de jeu pour les enfants ;
- Installer des jardins communautaires sur le terrain près de la STEP. Mr Philippe FOUCHER avertit le conseil municipal que l'ensemble du terrain n'est que gravas et qu'il serait impossible de cultiver sur cette parcelle.

Mr Yves GAÏTANAROS informe le conseil municipal que la fête des voisins aura lieu dimanche 8 juin 2014 à St Peravy, et la prochaine permanence en Mairie le 26 juin 2014.

D'autre part, il souhaite savoir si l'épicerie d'Outarville va être reprise. Mr le Maire stipule que les négociations de reprise du commerce s'effectuent entre le propriétaire et les intéressés et qu'il n'est pas en mesure de répondre favorablement à la réouverture pour l'instant.

Différentes propositions et avis sur l'implantation d'un marché à Outarville sont émis par l'ensemble du conseil. Le sujet reste d'actualité et évoluera en fonction de l'éventuelle réouverture de l'épicerie.

Mr Michel TEXEIRA informe le conseil municipal qu'un panneau de circulation est tombé au lotissement rue Arconville.

Il soulève les problèmes de vitesse à Melleray, et informe le conseil municipal qu'une habitante de Melleray souhaiterait savoir s'il existe une éventuelle solution pour les transports des lycéens.

Mme Christiane BERTHEAU souhaite savoir ou en est le dossier concernant la salle des fêtes suite à l'incendie. Mr le Maire l'informe que le dossier est toujours d'actualité et en cours.

Mme Chantal IMBAULT informe le conseil municipal que lors de sa permanence en Mairie de Faronville, aucun administré ne s'est déplacé. Elle propose un changement d'horaire pour la prochaine permanence. Mme Chantal IMBAULT nous faire part du remplacement du conteneur par la société SITOMAP.

Fin de la séance 22h16.

Fait à Outarville, le 05 juin 2014

Le Maire,

Michel CHAMBRIN

SEANCE du 28/04/2014	Présents	Votants	Excusés	Pouvoir à	Emargement
Michel CHAMBRIN	1	1			
Sylvain NAUDET	1	1			
Audrey RUGA	1	1			
André VILLARD	1	1			
Chantal IMBAULT	1	1			
Yves GAÏTANAROS	0	1		Mme RUGA	
Gwendoline DAVID	1	1			
Roselyne LACOMBE	1	1			
Auguste DA SILVA	1	1			
Isabel MARQUES	1	1			
Michel TEIXEIRA	1	1			
Christiane BERTHEAU	1	1			
Daniel CHAIN	1	1			
Pierre COISNON	1	1			
Philippe FOUCHER	1	1			
TOTAUX	14	15	1		